Séminaire « Pair-aidance : entre engagement et professionnalisation »

Responsables: Fabien Hildwein, CEPN (Paris-13)

Olivia Gross, LEPS (Paris-13)
Pascale Molinier, UTRPP (Paris-13)

Unités de recherche : multiples

Résumé:

Alors que le concept de pair-aidance émerge graduellement dans le discours des politiques publiques de santé, il importe que des chercheurs et des acteurs de terrain s'en saisissent. Si l'on peut définir rapidement la « pair-aidance » par l'aide et l'accompagnement entre personnes connaissant ou ayant connu les mêmes problèmes, le concept conserve néanmoins de nombreuses ambiguïtés que ce séminaire se propose d'aborder, dans une démarche exploratoire.

Dans un effort définitionnel, il importe d'abord de distinguer la pair-aidance de différentes postures et activités similaires, comme celles du patient-expert ou du patient-partenaire, celle de la proche-aidance (aider quelqu'un de son entourage) ou encore de mouvements d'usagers. De même, il faut comprendre ce qui fonde sa légitimité : comment se construit le savoir issu de cette expérience ? quelles formes prend-t-il ? comment est-il ensuite mobilisé pour aider une autre personne ? Enfin, comment intégrer la pair-aidance au sein de pratiques professionnelles des institutions en santé ? Ces réflexions permettent notamment de différencier la pair-aidance du travail social des non-pair-aidants.

De plus, la pair-aidance ne peut être abordée comme un phénomène homogène, et différentes formes se distinguent selon

- le degré de rémunération et d'institutionnalisation (allant de l'entraide informelle, au bénévole associatif, jusqu'au statut de Médiateur de Santé Pair),
- l'expérience placée au centre (santé mentale, handicaps, maladie chronique, toxicomanie, incarcération, identités LGBT, travail du sexe, etc.),
- le territoire et la géographie où elles se déploient, et
- les activités qu'elle recouvre : aide-t-on exclusivement quand l'expérience est placée au centre (par exemple s'entraider à surmonter des difficultés liées à la santé mentale) ou bien aussi sur des enjeux annexes mais néanmoins influencés par elle (par exemple s'entraider à trouver un logement, tout en étant en souffrance psychique).

La question de la rémunération, déjà évoquée, nécessite d'être travaillée en profondeur. En effet, il serait tentant de réduire la pair-aidance à un travail bénévole et solidaire entre personnes concernées par les mêmes difficultés et expériences. Ceci contribuerait à invisibiliser les efforts qu'elle requiert et dénier sa nature de travail, pour en faire du travail gratuit, dont les analyses contemporaines (Maud Simonet en particulier) ont montré les liens avec les politiques d'austérité. Pour que la pair-aidance ne devienne pas une nouvelle figure de justification du néolibéralisme, il faut en faire émerger des conceptions qui rendent compte de la richesse de ses pratiques et de son potentiel politique.

Dans une perspective de science communautaire, les invités sont aussi bien des universitaires que des acteurs de terrain (associatifs ou individuels) ; il est ouvert à ces deux populations conjointement. Pour prendre en compte la nature complexe de la pair-aidance, les intervenants universitaires proviennent de disciplines variées : anthropologie sociale, sciences de l'éducation, psychologie, philosophie, sociologie.